

# L'Eau à Gometz

L'eau c'est la vie ! Et l'eau dans notre vie à Gometz ?  
Faisons un petit tour du sujet ... au fil de l'eau

• C'est d'abord, au quotidien l'eau que chacun utilise au robinet

**Mais ... d'où vient-elle ? Le schéma suivant nous montre qu'on la capte dans les rivières et qu'au bout d'un long chemin passant par nos maisons elle y retourne**



Les traitements et les contrôles de qualité sont très techniques et coûteux tant pour la collectivité que pour chacun dans ses factures. *Ce n'est pas l'eau que nous payons, mais le service de l'eau ... au final, l'eau paie l'eau !*

L'eau est traitée pour devenir de l'eau potable, propre à la consommation. Sa qualité est contrôlée en continu.

Aussi est-il important d'économiser cette précieuse ressource.



- 1 Captage en rivière
- 2 Usine de traitement d'eau potable
- 3 Stockage en châte d'eau
- 4 Réseau de distrib d'eau potable
- 5 Réseau de collecte eaux usées
- 6 Station d'épuration
- 7 Rejet en rivière
- 8
- 9
- 10

Agences de l'eau, ONEMA

## Le saviez vous ?

Qui gère le service public de la distribution d'eau potable à Gometz ? La SAUR sous contrat avec la commune depuis juillet 2016

Une famille de 2 ou 3 personnes consomme en moyenne 120 m3/an.

Je peux vérifier la qualité de mon eau : sur le site internet du Ministère de la santé, une fois par an dans la note jointe à la facture d'eau, en mairie les derniers résultats d'analyse de l'eau du robinet transmis par l'ARS sont affichés

En France, 1% est la part de la consommation d'eau potable réservée à la boisson.

Des astuces pour économiser l'eau :

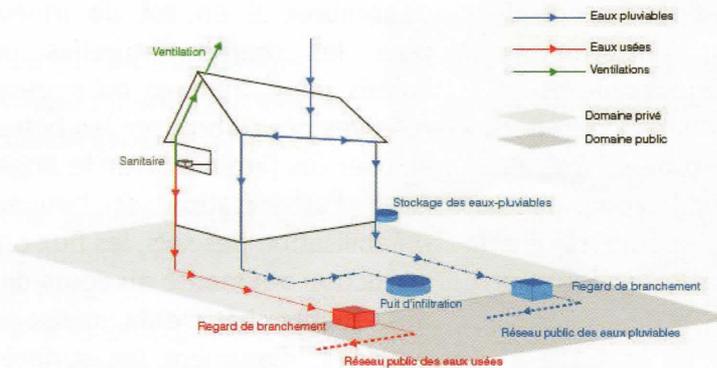
- Ne pas la laisser couler inutilement (un robinet ouvert pendant 1 minute, c'est 1.5 litre d'eau écoulee)
- Prendre une douche c'est 65 litres en moyenne contre 175 litres pour un bain
- Fermer le robinet quand on se lave les dents ferait passer à 3 litres par brossage au lieu de 10 litres, Faites vos calculs ...
- Surveiller les fuites, selon l'Ademe, un robinet qui goutte coûterait 100 euros par an.
- Arroser son jardin avec de l'eau de pluie récupérée.

• Ensuite, l'eau usée est rejetée dans le réseau d'assainissement

Toutes les **eaux usées**, provenant des cuisines, toilettes, salles de bain, machines de lavage, sont versées dans un réseau de collecte spécifique séparé du réseau d'eaux pluviales pour transport et acheminement jusqu'à des stations d'épuration avant reversement dans les rivières. *L'eau retrouve son lit !*

Cette séparation permet de ne pas faire un traitement inutile aux eaux pluviales. Un mauvais

raccordement aux réseaux peut rapidement devenir une source de pollution.



Pour maintenir le réseau en bon état, des équipes spécialisées que l'on peut voir intervenir dans nos rues viennent pour :

- Des petites interventions régulières : nettoyage, changement de bouches et avaloirs, du curage et débouchage de canalisations
- Des interventions en urgence lors de débordements, obstruction ou casse
- Des travaux lourds de changement ou d'extension de canalisations



**Le saviez vous ?**

Et les eaux de pluie alors où vont-elles ? C'est un troisième réseau en plus de celui d'eau potable et celui des eaux usées, lui aussi conduit les eaux à la rivière mais directement (un déchet, mégot, produit de peinture, autres pollutions jetés dans une bouche

d'eau pluviales va donc à la rivière).

Quelques chiffres à Gometz Le Châtel : la longueur des réseaux est de 12 km pour les eaux usées et 15 km pour les eaux pluviales, il y a près de 300

grilles et avaloirs, 800 tampons, ...à surveiller et entretenir.

Je peux jeter des médicaments, des lingettes, des huiles, des solvants, des peintures dans l'évier ou les wc ? Non ils ne pourront être totalement épurés.

• Mais tout retourne à la rivière,

Les rivières recueillent l'eau provenant de sources naturelles, du ruissellement des eaux de pluie et ... de ruisseaux qui ... un jour ... font les plus grandes rivières ...

A Gometz Le Châtel, le ruisseau qui recueille toutes les eaux avant de quitter la commune est le Vaularon, lui-même rejoint la rivière Yvette à Bures (qui porte son nom).

A Gometz Le Châtel, une bonne part des eaux vient du plateau vers le fond de vallée par effet pente et ce ne sont pas moins de six rus qui vont alimenter notre ruisseau principal le Vaularon. Les sources

anciennes et encore actives sont nombreuses et on ne sait les dénombrer. Il en est de même pour les mares naturelles ou créées pour drainage ou comme réserves pour abreuver les bêtes, arroser les jardins, laver le linge. Avec l'urbanisation et l'imperméabilisation des sols, les flux ont beaucoup augmenté au cours des ans, routes, bâtiments, maisons, parkings, diminuent les surfaces pour absorber l'eau de pluie.

Les deux préoccupations essentielles sont :

- La prévention des inondations: pour réguler les flux et prévenir

les débordements des bassins de rétention ont été réalisés pour retenir l'eau en cas de gros apports (orages, pluies abondantes et sur de longues périodes)

- L'entretien des rivières et la lutte contre les pollutions : le bon état écologique et la qualité de l'eau qui doivent être améliorés.

Les équipes de la commune et de ses partenaires y travaillent mais chacun a un rôle à jouer : retenir les eaux de pluie et limiter l'emploi des produits phytosanitaires (insecticides, fongicides, herbicides).

La préservation des Zones Humides est un nouveau défi.



Le saviez vous ?

- Où l'Yvette prend elle sa source ? au village nommé Yvette, hameau de Lévis-Saint-Nom, elle coule dans la vallée de Chevreuse et plusieurs villes portent son nom
- Comment s'appellent les rus à Gometz Le Châtel ? la Frileuse, le ravin, le petit Vaularon, le petit Palaiseau, le Bourbonnais, l'Angoulême.

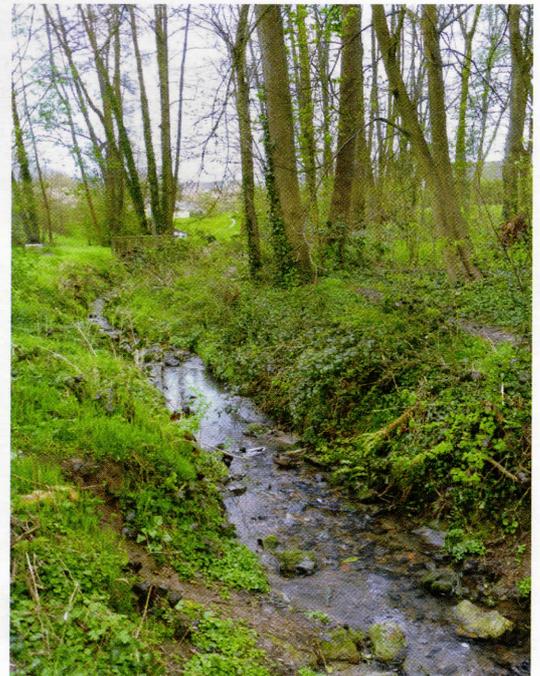
- Je connais des noms de bassins de retenue à Gometz ? oui : le bassin d'Armand, les bassins des grands prés, le bassin du cimetière St Clair, ...
- Notre commune a 20 sur 20 : elle a reçu la 4ème feuille de trèfle au titre du classement 2015 du programme Phyt'Eaux Cités (ou Zéro Produits Phyto).
- La France est le 3ème consom-

mateur mondial de pesticides.

- Le traitement curatif représente 20% des factures d'eau.
- Jardinier amateur et communes limitons le recours aux produits. Pour en savoir plus, consulter le site de la commune [www.gometz le chatel.fr](http://www.gometz-le-chatel.fr) et le site du SIAHVY le syndicat hydraulique inter communal : <http://siahvy.org/>

• Et dans les zones humides, réservoirs d'eau et de biodiversité

La préservation des zones humides redevient d'actualité. Elles jouent un rôle de régulation hydraulique et d'épuration des eaux. Elles sont un des moyens de lutter contre les inondations. Habitat d'une faune et d'une flore spécifiques à protéger, elles peuvent aussi être valorisées pour des balades nature ouvertes au public. C'est pourquoi à Gometz Le Châtel deux projets d'envergure sont à l'étude avec le Siahvy sur les zones humides du Barattage située à la limite de Bures et aux Grands Prés. Nos objectifs sont à la fois d'aménager une zone naturelle d'expansion de crue, de restaurer le milieu écologique et d'offrir de nouveaux espaces naturels aux loisirs.



## ZONES HUMIDES DES ESPACES A PRESERVER

Au cours du siècle dernier plus de la moitié des milieux humides a été détruite. Ces milieux sont encore aujourd'hui menacés en raison de l'urbanisation, de l'intensification de l'agriculture ou encore des pollutions. Les zones humides sont pourtant essentielles pour la biodiversité qu'elles hébergent et pour la maîtrise des crues.

LOISIRS  
TOURISME  
Lieux de pêche  
et de  
randonnée

VALEUR  
PATRIMONIALE  
Zones classées Natura  
2000, ZNIEFF, ENS ...

SUPPORT DE  
BIODIVERSITÉ  
Richesse d'habitats  
et d'espèces  
remarquables

L'INTERET DES  
ZONES HUMIDES

ÉPURATION  
DES EAUX  
Élimination des nutriments  
(azote, phosphore ...),  
des métaux et des  
contaminants  
organiques

RÉGULATION  
HYDRAULIQUE  
Rôle d'éponge lors des  
crues et des périodes  
de sécheresse



Pour toute question  
concernant une zone humide :  
01 69 31 72 10  
infos@siahvy.fr

www.siahvy.fr



### Cadre réglementaire de la protection des zones humides

Tout projet d'aménagement impactant les zones humides, publiques et privées, est soumis à déclaration ou autorisation au titre de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques (Code de l'environnement Article R214-1 rubrique 3.3.1.0).

Les dispositions du SDAGE Seine Normandie et du SAGE Orge-Yvette réglementent également l'impact de travaux sur les zones humides à travers le principe d'ERC (Eviter, Réduire, Compenser).



### Pour clore ce petit tour sur le thème de l'Eau à Gometz-le-Châtel :

Par son importance dans notre vie et notre environnement ce sujet fait partie des préoccupations majeures de tous. Il a été aussi choisi dans les projets des deux écoles. Et vous serez conviés petits et grands à plusieurs RDV sur ce thème : le carnaval le 18 mars, dans le cadre du Castel trail juniors le 29 avril, ...

A bientôt ! au fil de l'eau à Gometz le Châtel...

Car

« L'eau est le sang de la terre, le support de toute vie. »,  
V. Schaubberger.

L'équipe Cadre de vie